



Collectif contre l'incinération des déchets en Corse
A Taverna 20218 Ponte Leccia

Monsieur C. De Rocca Serra
Président de l'Assemblée
de Corse
32, Cours Grandval
BP 215
20187 AJACCIO CEDEX 1

Le 30 août 2007

Monsieur le Président,

Nous vous adressons sous ce pli nos propositions pour un plan alternatif de traitement des déchets.

Nous ne prétendons pas nous substituer aux élus, mais apporter simplement des éléments concrets destinés à élargir la réflexion sur ce délicat dossier.

A l'inverse de l'incinération qui nécessite, pour le dimensionnement et la rentabilité de l'usine, une centralisation des déchets et par conséquent un coût de transport très élevé, nous proposons l'implantation de deux, voire quatre usines pour trier et composter les déchets au plus près des gisements importants.

Les deux scénarios que nous avons chiffrés montrent que des solutions non polluantes sont tout à fait compétitives sur le plan des coûts et créent plus d'emplois.

A la lumière de l'évolution récente du dossier, il nous semble indispensable de procéder à la révision du PIEDMA sur la question du nombre et du type d'installations de traitement des déchets.

Nous souhaiterions vous rencontrer, afin d'évoquer avec vous tous ces points.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Le collectif